



La Municipalité
d'Armagh

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
ARMAGH**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Prenez note que le dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 qui était prévu à la séance du 3 avril 2024 est reporté à la prochaine séance du 1^{er} mai 2024.

QUE suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec lors de la séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, qui **sera tenue le 1^{er} mai 2024 à 19h30**, il sera déposé le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Donné à Armagh, ce 28 mars 2024

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Armagh, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie, aux deux endroits désignés par le conseil entre 10 et 16 heures de l'après-midi, le 28^e jour de mars 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour de mars deux mille vingt-quatre.

Directrice générale et greffière-trésorière

5, rue de la Salle, Armagh (Québec) G0R 1A0 – Tel. : 418-466-2916 – Fax : 418-466-2409

www.armagh.ca - Courriel : info@armagh.ca